

REGLEMENT DE COURSE 2027

1. Date Vendredi 22 janvier 2027 (en cas de report : 5 février 2027)
2. Départ Le départ sera donné près de la station inférieure du téléski de Nods:
à 19h30 pour les skis de randonnée et pour les raquettes à neige.
Afin de pouvoir se changer au sommet, un local sera mis à disposition à l'Hôtel du Chasseral pour y déposer vos affaires dès le samedi 16 janvier 2027.
Pas de transport d'affaires le jour de la course !!!
3. Lieu Entre le téléski de Nods et l'Hôtel Chasseral .
4. Inscription Sur le site www.lachasseralienne.ch en ligne.
5. Prix de la course CHF 20.00 par participant à payer sur place, 10.- pour les juniors
6. Dossards Les dossards seront distribués le jour de la course, entre 17h30 et 18h45. Le dossard doit être porté visiblement à droite.
7. Parcours La distance totale à parcourir sera de 2979m pour un total de 602m de dénivellation
8. Arrivée L'aire d'arrivée se trouvera sur le parking de l'Hôtel Chasseral.
9. Résultats La remise des prix se déroulera à l'Hôtel Chasseral, dès 21h45.
10. Fondue Le prix est de CHF 20.00 par personne (directement au self-service).
11. Catégories Ski + Raquette
DJ Dames juniors, de 10 ans à 18 ans (avec autorisation des parents)
D Dames, de 19 ans à 39 ans
DS Dames seniors, 40 ans et plus
HJ Hommes juniors, de 10 ans à 18 ans (avec autorisation des parents)
H Hommes, de 19 ans à 39 ans
HS Hommes seniors, 40 et plus
12. Stationnement Parking téléski de Nods
13. Ravitaillement Un ravitaillement chaud sera servi à l'arrivée par l'hôtel du Chassera.
14. Equipement Skis :
1 paire de skis
Les skis doivent être équipés de fixations permettant le mouvement des talons à la montée et le blocage à la descente. La fixation doit posséder un système de déclenchement latéral et frontal. Avec ou sans lanières de sécurité.

Raquette: 1 paire de raquettes (uniquement pour la catégorie raquette).
Bâtons :

1 paire de bâtons de type alpin ou de fond ayant un diamètre maximum de 25mm avec des rondelles non-métalliques.

Peaux :

1 paire de peaux antidérapantes. L'utilisation de ruban adhésif ou équivalent favorisant la glisse est interdite. Les peaux doivent pouvoir s'enlever et se remettre librement.

Lampe :

Une lampe frontale est obligatoire

Casque :

Le port du casque est conseillé

Le délégué technique se réserve le droit de refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat

- | | |
|-------------------|---|
| 15. Assurance | Chaque coureur doit être assuré personnellement contre les accidents et autres dommages. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non- respect de cette clause. La reconnaissance du parcours est conseillée. |
| 16. Changements | L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours en tout temps. |
| 17. Annulation | En cas de météo défavorable, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la course ou de la reporter. |
| 18. Environnement | Chaque concurrent est rendu attentif à la nécessité de ménager l'environnement. En course, tout concurrent qui jette ou abandonne un déchet (gobelet, bouteille, sachet etc.) ou un objet d'équipement hors des dispositifs mis à disposition au poste de ravitaillement ou qui a un comportement entraînant un préjudice pour l'environnement, fera l'objet de pénalités, ou d'une disqualification. |
| 19. Résultats | Les prix ne seront pas envoyés. Lors du tirage au sort, seules les personnes présentes pourront bénéficier de leur prix. |

Nods, octobre 2026